



ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Engagés par **Monsieur CHAILLOUX Sébastien**

Emploi : Adjoint technique Territorial 2^{ème} classe

FRAIS DE DEPLACEMENTS :

Frais kilométrique :

- 02 mai 2022 : Aussac-Vadalle – La Rochefoucauld = 48kms (A/R)
- 03 mai 2022 : Aussac-Vadalle – Angoulême = 50kms (A/R)

Frais kilométrique : 98 kms x 0,41 € = 40,18 €

Je soussignée Sébastien CHAILLOUX, auteur du présent état en certifie l'exactitude à tous égards et demande à mon profit la somme de 40,18 € à virer sur mon compte bancaire FR76 1240 6001 1900 1834 3731 088.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le 24 juin 2022.

Vérifié et reconnu exact

L'agent,

Le Maire,
Gérard LIOT

Mairie d'AUSSAC-VADALLE
R.F.
(Charente)